RÉSEAU DES RÉFÉRENTS HANDICAP
GUIDE PRATIQUE

Référent handicap en entreprise

des premiers pas aux premiers mois !

agefiph

ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Référents handicap, ce guide pratique vous est destiné.
Il facilitera vos premiers pas et pourra vous permettre d'aller plus loin en découvrant d'autres sources d'information et de formation.

SOMMAIRE

→ 1. JE CRÉE MON RÉSEAU, JE ME FORME

→ 2. JE PRENDS CONNAISSANCE DU CADRE JURIDIQUE ET DES MOYENS D'AGIR

→ 3. JE ME RENSEIGNE SUR LA POLITIQUE HANDICAP DE MON ENTREPRISE

→ 4. JE DÉCOUVRE L'ÉCOSYSTÈME

→ 5. JE ME FAMILIARISE AVEC LA DOETH

→ 6. JE CONSTRUIS MA FEUILLE DE ROUTE

→ 7. JE COMMUNIQUE ET SENSIBILISE

Retrouvez toutes les ressources disponibles sur RRH Connect by Workplace

ou avec le lien suivant :
https://agefiph.workplace.com/work/knowledge/2307483112976520

BON À SAVOIR !
Le lexique des abréviations et acronymes sont à retrouver à la fin du document.

1. JE CRÉE MON RÉSEAU, JE ME FORME

Rejoindre le RRH

Le Réseau des Référents Handicap (RRH) est ouvert à toute entreprise qui souhaite :

➜ Partager son expérience avec d'autres référents handicap ;

➜ Se professionnaliser sur les questions emploi et handicap ;

➜ Trouver des idées pour mener des actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées.

Il est animé par l'Agefiph dans toutes les régions et territoires d'outre-mer.

Le RRH s'est doté d'un outil d'échanges, d'information, de communication dédié aux référents handicap du RRH, Le RRH Connect.*

RRH Connect
Réseau des Référents Handicap

Pour rejoindre le RRH et le RRH Connect

Contacter l'Agefiph le plus proche ou adresser un mail à entreprises@agefiph.asso.fr

BON À SAVOIR !

Votre événement national annuel :

L'**Université du Réseau des Référents Handicap (URRH)** est un rendez-vous national pour échanger et avancer ensemble sur la thématique du handicap.

Se professionnaliser

L'Appui à la Professionnalisation, c'est une offre gratuite proposée par l'Agefiph, dédiée aux professionnels engagés pour le développement de l'emploi des personnes en situation de handicap en vue d'une insertion professionnelle, d'une entrée en formation, d'une évolution professionnelle ou d'un maintien en ou dans l'emploi.

Vous pourrez accéder à des Modul'Pro qui s'adressent spécifiquement aux référents handicap :

➜ Les connaissances de base du référents handicap ;

➜ Les missions du référents handicap ;

➜ Intégrer une procédure de maintien dans l'emploi et établir un plan d'action dans son organisation ;

➜ Maîtriser l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés et ses modalités d'application.

À SUIVRE

2 sessions complémentaires dont l'Agefiph est partenaire :

➜ Développez une entreprise plus inclusive envers le handicap (proposé par openclasserooms.com)

➜ Le MOOC Référent Handicap (proposé par TH Conseil et les partenaires)

*Le lexique des abréviations et acronymes sont à retrouver à la fin du document

2. JE PRENDS CONNAISSANCE DU CADRE JURIDIQUE ET DES MOYENS

Loi et obligation

L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) vise à favoriser l'intégration des travailleurs handicapés dans le milieu ordinaire du travail.
Une entreprise doit compter 6% de personnes en situation de handicap dans ses effectifs.

→ Ce que dit la Loi

→ Fiche - Qu'est-ce que le handicap ?

→ La politique handicap

Recrutement

Recruter en m'appuyant sur des partenaires spécialisés avec Cap Emploi, Hello handicap, EATT*, EA*/ESAT*... et en mettant en place des pratiques de non-discrimination.

→ Vidéo - handicap & politique RH

→ Fiche - Ils vous aident à recruter

→ Fiche - Entretien de recrutement

→ Fiche - Comment recruter une personne handicapée ?

BON À SAVOIR !
L'Agefiph propose un espace emploi 1er job board gratuit de France sur l'emploi des personnes handicapées.

Les Bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Comptabiliser les situations de handicap présentes dans mon entreprise. Plusieurs titres administratifs permettent d'être reconnus comme Travailleurs Handicapés, le plus répandu est la RQTH*

Maintenir l'emploi

→ Vidéo - Le maintien dans l'emploi

→ Cahiers de l'Agefiph #03

→ Fiche - Comment faciliter le retour à l'emploi après un arrêt de longue durée ?

→ Fiche - Comment maintenir dans l'emploi un collaborateur menacé d'inaptitude ?

→ Fiche - Comment gérer le handicap d'un (futur) collaborateur ?

*Le lexique des abréviations et acronymes sont à retrouver à la fin du document

3. JE ME RENSEIGNE SUR LA POLITIQUE HANDICAP DE MON ENTREPRISE

Les étapes

➔ Organiser une réunion avec le service en charge de la DSN (parfois le service paie) pour comprendre le fonctionnement de la DOETH* et identifier qui s'en occupe dans l'entreprise (échéanciers, chiffres clés…) ;

➔ Analyser les trois dernières déclarations ;

➔ Prendre connaissance des situations de handicap dans mon entreprise et des dates de validité des RQTH*.

Pour le secteur protégé/adapté :

➔ Organiser une réunion avec le service achats pour savoir si mon entreprise collabore avec le secteur protégé avec des EA*/ESAT*/TIH* et connaitre les types d'achats, les contacts…

Se renseigner

➔ Y-a-t-il des indicateurs de pilotage de la politique handicap ?

➔ Mon entreprise a-t-elle déjà organisé ou participé à des actions en faveur du handicap ? Si oui, quelle est la fréquence de cette participation ?

➔ Quels sont les moyens dédiés au sujet du handicap ?

➔ Y-a-t-il un réseau d'ambassadeurs du handicap localement ? (si mon entreprise est implantée sur plusieurs sites).

Effectuer un autodiagnostic

L'autodiagnostic de l'Agefiph est un outil en ligne, gratuit et anonyme. Il permet de faire le point sur vos actions handicap en 10 minutes et en 3 étapes :

➔ Étape 1 - Je renseigne des informations sur ma structure (taille, secteur d'activité et périmètre géographique) ;

➔ Étape 2 - Je réponds à 26 questions sur 6 thématiques (stratégie, sensibilisation, recrutement, prévention et maintien, accessibilité et secteur protégé et entreprises adaptées) ;

➔ Étape 3 - J'accède à mon bilan et je prends connaissance des propositions d'action pour un pilotage en toute autonomie.

Dialoguer avec sa hiérarchie

Fort de cette première analyse, initier un dialogue avec sa hiérarchie pour définir les ressources dont j'ai besoin :

➔ Ma fiche de mission détaillée ;

➔ Le temps de travail associé ;

➔ Le budget qui m'est alloué.

*Le lexique des abréviations et acronymes sont à retrouver à la fin du document

4. JE DÉCOUVRE L'ÉCOSYSTÈME

Les acteurs impliqués

Les acteurs en interne :
Fiche - Les clés pour les impliquer

➜ La Direction Générale & La DRH ;

➜ Les Managers ;

➜ La Direction de la Communication ;

➜ Les Représentants du personnel ;

➜ L'infirmier·ère.

En externe :

➜ Cap emploi

➜ L'Agefiph

➜ La médecine du travail

➜ La mission locale

➜ France Travail

Groupe de travail et ambassadeurs

Dans la mesure du possible,
je dois essayer de m'entourer
de collaborateurs de mon entreprise.
Ces personnes peuvent être :

➜ Des collègues des Ressources Humaines ;

➜ Un ou deux sponsors de la Direction Générale ;

➜ Un représentant du personnel ;

➜ Des collègues en situation de handicap ;

➜ Des collègues en contact avec le handicap dans leur vie personnelle ;

➜ Plus généralement, des collègues issus d'un échantillon représentatif des départements fonctionnels ou opérationnels de mon entreprise.

Ces personnes peuvent s'impliquer
de plusieurs façons :

➜ Dans le cadre de mon Groupe de travail ;

➜ En tant qu'ambassadeurs
dans les différents services ou filiales
régionales de mon entreprise.

Fiche - Créer et mobiliser un réseau de relais internes

5. JE ME FAMILIARISE AVEC LA DOETH

Guide de l'OETH

→ Consulter le Guide de l'OETH (Urssaf)
Ce guide explique les modalités et les réglementations de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH).

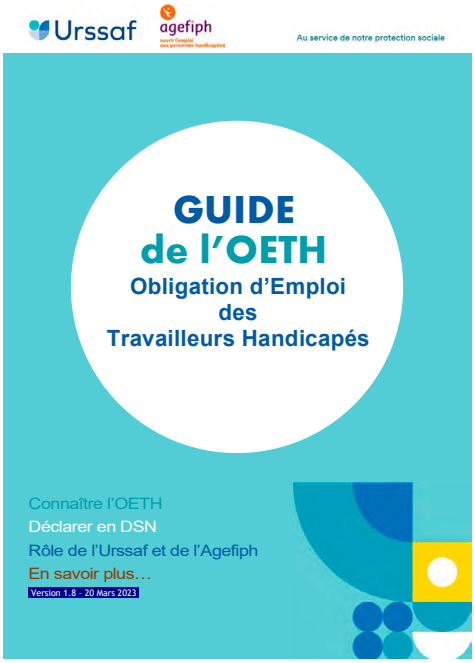

Les fiches de l'Agefiph

→ Fiche n°1 - Modalités
→ Fiche n°2 - Effectifs
→ Fiche n°3 - Accords Agréés
→ Fiche n°4 - Contrats EA-ESAT
→ Fiche n°5 - Dépenses déductibles

Construire un fichier de suivi

→ Effectif d'assujettissement ;
→ Salariés RQTH* dont durée RQTH* ;
→ Temps de travail ;
→ Majoration liée à l'âge ;
→ Prestations avec EA*/ESAT* ;
→ Dépenses déductibles ;
→ Prestations de sensibilisation ;
→ Formation ;
→ Maintien dans l'emploi .

Calculer sa contribution

→ Fiche n°6 - Contribution
→ Le simulateur Agefiph

*Le lexique des abréviations et acronymes sont à retrouver à la fin du document

6. JE CONSTRUIS MA FEUILLE DE ROUTE

Effectuer un diagnostic action

Le diagnostic Action de l'Agefiph est une analyse documentaire et une série d'interviews proposées gratuitement par l'Agefiph. Cet outil requiert un peu plus de disponibilité et la participation d'un panel représentatif de collaborateurs de mon entreprise.

➜ Il me fournira tous les éléments d'analyses qualitatives et quantitatives sur les questions d'emploi et de handicap dans mon entreprise ;

➜ Il permettra de co-construire avec toutes les parties prenantes la feuille de route et le plan d'action à court, moyen et long terme.

Feuille de route

➜ Organiser ma feuille de route autour des 6 axes issus du diagnostic ;

➜ Proposer une gouvernance claire ;

➜ Établir un plan d'action sur 3 ans ou plus ;

➜ Ajouter un système de suivi d'indicateurs de progression. Fiche - Construire les indicateurs de ma politique handicap

Formalisation

Mon entreprise peut faire le choix de mener cette feuille de route en toute autonomie… Mais elle peut aussi choisir un accompagnement plus pérenne en se dirigeant vers la signature d'une Convention avec l'Agefiph ou d'un accord agréé avec l'Etat.

➜ Formaliser sa politique d'insertion handicap

7. JE COMMUNIQUE ET SENSIBILISE

Activateur de progrès

Créer un compte Activateur de progrès pour accéder gratuitement aux outils de communications et d'animations :

➔ Kit de communication de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) pour faire connaître ses engagements ;

➔ Activ Game est un Serious game pour inviter les collaborateurs de l'entreprise à évaluer leur niveau d'engagement en matière d'inclusion de personnes handicapées ;

➔ Handipoursuite est un jeu de sensibilisation collectif pour tester ses connaissances sur le handicap et l'emploi, organiser un challenge par équipe. Version en ligne sur Activateur de progrès Boites de jeu Handipoursuite disponibles sur commande ;

➔ Activ Box, 25 solutions clé en main pour communiquer et sensibiliser au handicap en entreprise toute l'année à travers différents formats : affiches, guide collaborateur, vidéo témoin, expert, podcast.

BON À SAVOIR !
L'Activ Challenge ! Chaque année, l'Agefiph propose une compétition inter entreprise 100% digital en Juin. Mobilisez un maximum de vos salariés pour emmener votre entreprise à la victoire !

activ game
Handicap & emploi, jusqu'où irez-vous ?

activ CHALLENGE

handi poursuite

activ box
SENSIBILISATION & HANDICAP

Notes

LEXIQUE

→ DOETH
Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés

→ EA
Entreprise Adaptée

→ EATT
Entreprise Adaptée de Travail Temporaire

→ ESAT
Établissement et Service d'Aide par le Travail

→ OETH
Obligation Emploi des Travailleurs Handicapés

→ OF/CFA
Organisme de Formation/ Centres de Formation Apprentis

→ RQTH
Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

→ RRH
Réseau des Référents Handicap

→ SEEPH
Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

→ TIH
Travailleur Indépendant Handicapé

→ URRH
Université du Réseau des Référents Handicap

Retrouvez toutes les ressources disponibles sur RRH Connect by Workplace

ou avec le lien suivant :
https://agefiph.workplace.com/work/knowledge/2307483112976520

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Contacter l'Agefiph le plus proche

Guide pratique construit dans le cadre des ateliers du Réseau des Référents Handicap.

©Agefiph – opixido – 03/2024